



DECLARATION LIMINAIRE

CSA DISP DU 24 OCTOBRE 2023

Avant d'ouvrir cette instance dédiée à la future ouverture de la Centre Pénitentiaire de Troyes-Lavau, FO Justice tient à mettre en lumière certains points.

A l'aube de l'ouverture de cette nouvelle structure, nous ne pouvons que déplorer que notre Administration n'a pas pris acte des expériences passées (*ex : CP Mulhouse-Lutterbach*), pour améliorer les dysfonctionnements constatés et en tirer les leçons, alors qu'il y avait tout à y gagner.

Une fermeture de la M.A. Troyes qui se révèle difficile (*manque de renforts permettant plus de journées en immersion, seulement deux Officiers, dont le Chef d'Etablissement et le reste du contingent sur le nouveau site, aucune communication sur les services des deux derniers mois de l'année ce qui complique l'organisation des vies privées de chacun, etc.*).

Pas assez d'interaction, d'échanges ou de rencontres entre les personnels de Clairvaux et de Troyes alors qu'il y a tout à gagner d'inciter cela. Cerise sur le gâteau, une cérémonie le 25 octobre alors que certains stagiaires sont encore sur leurs établissements de renfort et des personnels ne sachant toujours pas quels postes leur seront attribués.

Nous craignons une ouverture encore plus difficile qu'à Lutterbach alors que l'Administration aurait dû s'inspirer de cette fraîche expérience pour faire mieux. Ce CSA permettra d'apporter un peu de lumière aux agents et faire remonter les inquiétudes des personnels, tous corps et grades confondus, mais le mal est déjà fait, FO Justice a pourtant, à plusieurs reprises, dénoncé et proposé des méthodologies pour l'intérêt général.

